## HONORAIRES DE VENTE ART CONSEIL IMMOBILIER



DU PRIX DE VENTE - TVA 20 % INCLUSE à LA CHARGE DU VENDEUR ou DE L'ACQUEREUR SELON CONDITIONS SPECIFIEES SUR LE MANDAT DE VENTE ou DE RECHERCHE

Prix de vente	Commission TTC	Prix de vente	Commission TTC
1 € à 150 000 €	10 000 €	151 000€ à 160 000 €	10 200 €
161 000€ à 170 000 €	10 800 €	171 000 € à 180 000 €	11 400 €
181 000 € à 190 000 €	12 000 €	191 000 € à 200 000 €	12 500 €
201 000 € à 220 000 €	13 000 €	221 000 € à 250 000 €	14 000 €
251 000 € à 280 000 €	14 500 €	281 000 € à 290 000 €	15 000 €
291 000 € à 300 000 €	15 500 €	301 000 € à 310 000 €	16 000 €
311 000 € à 320 000 €	16 500 €	321 000 € à 330 000 €	17 000 €
331 000 € à 340 000 €	17 500 €	341 000 € à 350 000 €	18 000 €
351 000 € à 360 000 €	18 500 €	361 000 € à 370 000 €	19 000 €
371 000 € à 380 000 €	19 500 €	380 000 € à 370 000 €	20 000 €
391 000 € à 400 000 €	21 000 €	401 000 € à 430 000 €	22 000 €
431 000 € à 450 000 €	23 000 €	451 000 € à 470 000 €	24 000 €
471 000 € à 500 000 €	25 000 €	A partir de 501 000 €	5 %
		En cas de délégation de mandat d de celle-ci s'appliqueront.	'une autre agence, les barèmes
Terrain – local commercial	8 % minimum de perception 10 000 €		

Minimum de perception 5 000 €

## **HONORAIRES DE LOCATION**

Plafonds d'honoraires : visite - constitution de dossier - rédaction bail

Propriétaire : les honoraires d'entremise et de négociation : 10 €/m²

A la charge du Locataire	A la charge du Propriétaire	
: prix TTC par m² de surface habitable	10€ : prix TTC par m² de surface habi	

10€: itable Etat des lieux : 3€ TTC du m² habitable Etat des lieux : 3€ TTC du m² habitable

Le locataire peut choisir un prestataire autre que l'agence pour effectuer l'état des lieux

## **COMMERCE**

Bail commercial (1): 30 % du loyer annuel à la charge du preneur

**Droit au Bail (2)**: 10 % du montant du droit au bail avec un minimum de perception de 2 000 € à la charge du preneur

Cession de fond de commerce (2) : 10 % du montant de 2 000 € à la charge du preneur.

- (1) hors frais d'enregistrement à la charge du preneur
- (2) hors frais d'acte, d'insertion, de publication, d'enregistrement à la charge du preneur

**ESTIMATIONS GRATUITES**